



Votre Agence :

AG AGRI GRAMAT
11 AVENUE GAMBETTA
46500 GRAMAT

Votre Conseillère :

VIOLAINE VEYSSIERE
viola.veyssiere@bpoc.fr
Tél : 05 65 33 20 80

EI - M QUENTIN LAVERGNE
CONSULTANT
LIEU DIT PECH CALVEL
46250 CAZALS

Votre relevé de compte n°1 au 04/02/2025

DETAIL DES OPERATIONS DE VOTRE COMPTE COURANT N° 75621176194

EI - M QUENTIN LAVERGNE
CONSULTANT

IBAN : FR76 1780 7008 0875 6211 7619 491
BIC : CCBPFRPPTLS

DATE COMPTA	LIBELLE / REFERENCE	DATE OPERATION	DATE VALEUR	MONTANT
	SOLDE CREDITEUR AU 18/01/2025			0,00 €
20/01	EUROVIREMENT VIR LAVERGNE QUENTIN	OXTJNHB	20/01	2 000,00 €
	TOTAL DES MOUVEMENTS DEBITEURS			- 0,00 €
	TOTAL DES MOUVEMENTS CREDITEURS			2 000,00 €
	SOLDE CREDITEUR AU 04/02/2025*			2 000,00 €

(*) Sous réserve des opérations en cours d'enregistrement et d'une provision suffisante et disponible lors de l'arrêté du solde du compte réalisé en fin de journée.
Ce document ne justifie pas la déduction de la TVA ou de la charge en matière d'impôt direct.

DETAIL DE VOS MOUVEMENTS SEPA

VOTRE COMPTE COURANT N° 75621176194

RELEVÉ N° 1 AU 04/02/2025

DATE	DETAIL DE VOS VIREMENTS SEPA	RECUS	CREDIT
20/01	LAVERGNE QUENTIN AGRIFRPP812C01202501190811126541167	NOTPROVIDED	2 000,00 €

Votre Banque Populaire est à vos côtés et met tout au long de l'année
son expertise à votre disposition.



Simple et pratique ! Gérez vos comptes et services bancaires en quelques clics et bénéficiez de toutes les fonctionnalités utiles dans votre espace client en ligne.



www.banquepopulaire.fr



Application mobile
Banque Populaire

TONALITE+ 08 01 01 00 31 - (appel non surtaxé) - Code : 780261

Garantie de vos dépôts : Vos dépôts sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sous réserve des exclusions prévues par les textes en vigueur. Reportez-vous à la plaquette FGDR disponible sur le site internet de notre établissement ou au formulaire d'information communiqué annuellement ou sur demande, par votre conseiller. Concernant le Livret A, le Livret de Développement Durable et Solidaire et le Livret d'Epargne Populaire, leurs montants sont intégralement garantis par l'Etat.
